

« La maîtrise de l'énergie indissociable de la politique du logement » (P. Amico, Ville de Marseille)

Paris - Publié le mardi 29 septembre 2020 à 17 h 18 - Webinaire n° 194171

- Donner plus de visibilité au contrat de performance énergétique (CPE) proposé sous forme de marché global de performance ou de marché de partenariat de performance énergétique (un maître d'ouvrage et un opérateur dans un objectif d'efficacité énergétique) ;
- utiliser les fonds européens, financements et subventions du plan de relance européen de 1 800 Md€ présenté par l'Union européenne le 21/07/2020 (dispositifs existants via le Feder et dispositifs nouveaux avec la BEI, la BCE), à destination des pays, Régions, territoires, bailleurs sociaux, filières professionnelles... ;
- développer les réseaux de chaleur et la production d'énergie à partir de sources domestiques (biomasse, ordures ménagères...);
- impliquer le grand public, mobiliser davantage le secteur privé ;
- accentuer la formation des élus dans le domaine des énergies et les aider à prendre des décisions qui engagent sur plusieurs mandats.

Telle est la conclusion de la Journée webinaires organisée par **Enerlis** le 22/09/2022 et de l'atelier « Mobiliser les financements et point sur les dernières aides et subventions » (« Bailleurs sociaux en 1^e ligne de la transition énergétique »), avec comme intervenant(e)s : **Dominique Gros**, ancien maire de Metz et vice-président de Metz Métropole ; **Patrick Amico**, maire adjoint à Marseille chargé de la politique du logement et de la lutte contre l'habitat indigne ; Michel Derdevet, président de Confrontations Europe, vice-président de la Maison de l'Europe de Paris (ancien membre du directoire d'Enedis) ; Carine Puyol, responsable de missions, mission Affaires Européennes (USH) ; Patricia Ho Hune, experte en recherche de financements publics & subventions ; **Juliette Sens**, directrice des opérations Loris EnR, et Grégory

Berkovicz, président du groupe GB2A.

« La maîtrise de l'énergie et la lutte contre les passoires thermiques sont indissociables de la politique du logement. Il faut à la fois mobiliser les financements publics en faveurs du parc communal et des offices, et embarquer les propriétaires privés, bailleurs ou occupants. À Marseille, nous avons décidé de prendre ce problème à bras le corps. Avec l'ANAH, le Gouvernement veut nous donner des garanties. Mais le montage des dossiers est complexe et les délais d'attente si longs que c'en est décourageant », indique Patrick Amico. « Nous devons respecter 2 logiques : privilégier l'économie circulaire dans la production et l'économie d'énergie dans la consommation. Les réseaux de chaleur doivent être développés en France. Il n'y en a pas assez », déclare Dominique Gros.

« Nous sommes dans un paradoxe. Les bâtiments représentant 40 % de la consommation d'énergies et 36 % des émissions de CO₂. Nous faisons un réel constat de vétusté en Europe, avec des millions de précaires énergétiques. Et pourtant, nous n'arrivons pas à rendre ce dossier populaire. En France, on empile les couches et les dispositifs, avec cette impression au final d'être dans un débat d'experts. Il faut toucher le grand public, mieux communiquer et rationaliser les aides. Il y a besoin d'un vrai portage politique », selon Michel Derdevet.

France : le « coup de pouce » rénovation globale (2020)

- **Objectifs du dispositif** : encourager les travaux de rénovation plus ambitieux et sortir des énergies décarbonées.
- **Critères d'éligibilité** : 35 % ou plus d'économie d'énergie pour les bâtiments collectifs et 55 % ou plus pour les maisons ; chaleur renouvelable ou gaz (pour remplacer le fioul) ; audit énergétique avant les travaux ; contrôle par un bureau de contrôle après.
- **Calendrier** : d'ici à fin 2020.

Rappel de l'historique des « coups de pouce » depuis 2017

2017 : 1^e coup de pouce dédié au chauffage résidentiel et à la précarité

2018 : ciblage des opérations d'isolation (combles et planchers)

2019 : ouverture à tous les ménages sans conditions de ressources

2020 : ouverture au secteur tertiaire et rénovation globale

Europe : subventions du programme LIFE (2021-2027)

- **Transition vers l'énergie propre**, avec objectif de stimuler les investissements et renforcer les capacités (économie circulaire à faible intensité carbone). Budget : 1 Md€. Projets de démonstration, expérimentations, pilotes...
- **Économie circulaire et qualité de vie**. Budget : 1,35 Md€. Projets pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau.
- **Adaptation au changement climatique**. Budget : 950 M€.

Les projets pour le prochain appel LIFE sont prévus en avril 2021.

Europe : subventions du programme H2020 (Green deal)

Ouverture du programme H2020 le 17/09/2020 sur les **bâtiments économes en énergie et en ressources**. Appel à projets : démonstrateurs, quartiers à énergie positive, expérimentations énergies renouvelables... Subvention de l'Union européenne : 15 M€ par projet. Participation de 3 pays au moins.

Autres **sujets possibles en 2021** : solutions d'efficacité énergétique et renouvelables pour le chauffage et/ou la climatisation, production d'eau chaude sanitaire dans les immeubles résidentiels et logements collectifs, big data, BIM...

Enerlis



• **Enerlis** est une société de services en efficacité énergétique et environnementale (solutions pour moins consommer et mise en place d'énergies renouvelables). Propose du conseil, de l'audit, de l'ingénierie financière, des réalisations techniques... avec engagement de résultat. Les clients : propriétaires fonciers, organismes publics, collectivités, bailleurs sociaux, groupes industriels...

Création : 2013

Présidente : Aurélie Gaudillère

Directeur général : Thierry Martin

Directrice communication & marketing : Caroline Danton

Chiffres d'affaires (2019) : 47 M€

Effectif : 60 personnes

Tél. : 01 70 95 00 80

contact

Enerlis

77, rue Marcel Dassault

92100 Boulogne-Billancourt - FRANCE

